

ANNEXE: ORGANES DE SURVEILLANCE DE L'APPLICATION DES TRAITÉS DES DROITS DE L'HOMME

CALENDRIERS PROVISOIRES DE L'EXAMEN DES RAPPORTS SOUMIS PAR LES ÉTATS PARTIES

Les calendriers suivants des organes de surveillance de l'application des traités ont été préparés une fois les profils de pays achevés, ce qui explique les différences qui pourraient exister entre l'information donnée dans les profils sur l'examen des rapports soumis par les États parties et les renseignements ci-dessous. Il importe de noter que les calendriers ont été établis au début de février 1998 et qu'ils pourraient donc faire l'objet de modifications sur court préavis.

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Le calendrier provisoire de l'examen des rapports ou des comptes rendus de situation par le Comité est le suivant :

Vingtième session : du 26 avril au 14 mai 1999

Bulgarie 3^e rapport périodique E/1994/104/Add.16

Vingt et unième session : du 15 novembre au 3 décembre 1999

Arménie rapport initial E/1990/5/Add.36

Géorgie rapport initial E/1990/5/Add.37

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Le calendrier provisoire de l'examen des rapports ou des comptes rendus de situation par le Comité est le suivant :

Soixante-cinquième session : du 12 au 30 juillet 1999

Pologne 4^e rapport périodique CCPR/C/95/Add.8

Roumanie 4^e rapport périodique CCPR/C/95/Add.7

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Le calendrier provisoire de l'examen des rapports ou des comptes rendus de situation par le Comité est le suivant :

Cinquante-quatrième session : du 1^{er} au 19 mars 1999

République tchèque 13^e et 14^e rapports périodiques ***

Slovénie *** ***

Yougoslavie *** ***

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Le calendrier provisoire de l'examen des rapports ou des comptes rendus de situation par le Comité est le suivant :

Vingt et unième session : juin 1999

Géorgie rapport initial CEDAW/C/GEO/1

COMITÉ CONTRE LA TORTURE

Le calendrier provisoire de l'examen des rapports ou des comptes rendus de situation par le Comité est le suivant :

Bulgarie 2^e rapport périodique CAT/C/17/Add.19

Macédoine (Ex-Rép. yougoslave) .. rapport initial CAT/C/28/Add.4